



# La schizophrénie aussi se soigne

**SANTÉ** • Du 15 au 24 mars prochain, diverses actions sont prévues dans le canton de Fribourg à l'occasion des 10<sup>es</sup> Journées de la schizophrénie.



Les Journées de la schizophrénie veulent tordre le cou aux préjugés. ALAIN WICHT-A

## CLAUDE-ALAIN GAILLET

«La schizophrénie se soigne!» C'est le message des 10<sup>es</sup> Journées de la schizophrénie, qui se dérouleront du 15 au 24 mars prochain dans les cantons romands. Le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), l'Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique (AFAAP) et l'Association Pro-Famille (APF) sont les partenaires de cette action lancée en 2003 dans le canton de Vaud. Hier en conférence de presse, ces acteurs institutionnels et privés ont tordu le cou à certains préjugés qui entourent cette maladie psychique mal connue du grand public.

La schizophrénie se déclare généralement entre 16 et 25 ans. Un pour cent de la population en est affecté. Véhiculée par certains films, elle est associée à un dédoublement de la personnalité, à des manifestations de violence ou encore à l'internement en hôpital psychiatrique. Les spécialistes préfèrent parler de «troubles schizophréniques», dont les manifestations et la progression varient d'un malade à l'autre (voir ci-contre).

## Un réseau autour du patient

Les origines de cette maladie complexe sont mal connues. Pourtant, comme l'a expliqué le Dr Jaroslav Lipiec, médecin adjoint au RFSM, une intervention précoce augmente les chances de guérison ou de rémission, à tout le moins atténue le risque d'une dégradation qui marginalise le malade. La prise en charge est multiple: médicale, psychothérapeutique et sociale. Les soins sont généralement donnés de manière ambulatoire. Un traitement approprié permet au patient de vivre avec sa maladie, voire d'occuper un emploi. Dans certains cas, une hospitalisation est cependant nécessaire.

L'environnement social de la personne schizophrène est aujourd'hui beaucoup mieux

pris en compte. Il s'agit notamment de reconnaître les souffrances et les besoins des proches, et de les accompagner. Depuis 2009, le RFSM a développé un concept d'intervention précoce. Ses équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, assistants sociaux, psychologues, thérapeutes spécialisés) sont soutenus par des partenaires comme l'AFAAP et l'Association Pro-Famille. Constituée en 2006 par des proches de schizophrènes et autres psychotiques, l'APF est devenue un partenaire à part entière du réseau qui s'est mis en place autour du patient. «La psychiatrie a beaucoup évolué depuis vingt ans», constate son président Michel Pillonel. Plus ancienne et mieux connue, l'AFAAP soutient 193 personnes touchées par la maladie psychique. Son action vise notamment à déstigmatiser ces troubles.

## Manque une équipe mobile

Le concept d'intervention précoce est aujourd'hui déployé à 60-70%. «La consultation ambulatoire fonctionne. Il reste maintenant à mettre en place une équipe mobile pour des interventions à domicile en cas de crise», indique le Dr Lipiec. Le canton de Vaud dispose de deux équipes de ce type. «C'est l'une des priorités du RFSM», assure la directrice de la Santé Anne-Claude Demierre, qui estime entre 150 000 et 200 000 francs l'engagement de l'Etat dans un tel projet.

La schizophrénie est la cinquième maladie la plus coûteuse pour la société, si l'on y inclut les coûts indirects. En 2011, le RFSM a traité 275 personnes. Mais sur les 2800 à 3000 personnes atteintes de cette maladie dans le canton, difficile d'avoir des chiffres précis. Une partie est traitée en privé. Et une autre ne consulte jamais, l'une des caractéristiques de ces patients étant le déni de leur maladie. I

> [www.info-schizophrenie.ch](http://www.info-schizophrenie.ch)

## REPÈRES

### Au programme

> **Film** Vendredi 15 mars à 17h au cinéma Prado de Bulle, projection de «Avanti», le film de fiction d'Emmanuelle Antille sorti en salle fin janvier qui raconte la relation d'une fille (Nina Meurisse) avec sa mère (Hanna Schygulla) qui souffre d'une maladie psychique. Suivi d'une table ronde.

> **Stand** Samedi 16 mars dès 9h, stand d'information devant le temple de Fribourg (rue de Romont).

> **Rencontres** Du lundi 18 au samedi 23, consultations sociales et documentation sur la schizophrénie au guichet social Fribourg pour tous (rue du Criblet 13).

> **Consultations** Mercredi matin 20 et samedi matin 23, consultations psychiatriques offertes aux personnes annoncées préalablement au guichet social, 0848 246 246.

> **Livres** Les librairies Payot et Albert le Grand à Fribourg, celle du Vieux Comté à Bulle proposent des romans et autres ouvrages en rapport avec la maladie psychique.

> **Collégiens** Rencontre avec les élèves de 3<sup>e</sup> année du Collège du Sud.

> **Médiateurs** Rencontre formative pour les médiateurs de l'Ecole professionnelle, artisanale et industrielle.

## IDÉES DÉLIRANTES

La schizophrénie est une forme de psychose. Elle se caractérise principalement par des distorsions de la pensée et/ou des perceptions, qui entraînent une perte de contact avec la réalité. Les symptômes en sont des idées délirantes (croire qu'on est contrôlé à distance), des hallucinations (le malade entend des voix ou a des visions), une désorganisation de la pensée (difficulté à parler de manière cohérente), une modification de la façon qu'on a d'éprouver et d'exprimer des émotions (humeur terne, perte du plaisir, perte de motivation et d'énergie, discours pauvre et laconique).

La schizophrénie se caractérise aussi par une altération de sens de soi, avec le sentiment de ne plus être soi-même. Des troubles cognitifs, tels que des perturbations de la mémoire ou des difficultés de concentration, peuvent aussi se manifester. Mais chaque malade présente des symptômes de manière un peu différente.

La consommation régulière de cannabis à l'adolescence multiplie par trois le risque de développer une schizophrénie quelques années plus tard. Une fois diagnostiquée, difficile de dire comment la maladie va évoluer. Statistiquement, 20% des malades font une seule crise aiguë, la moitié font des rechutes qui peuvent nécessiter une hospitalisation, et 30% nécessitent un traitement médicamenteux ou un encadrement en institution. CAG

## JUSTICE

# Libération conditionnelle: pas de nouvelle instance

## MARC-ROLAND ZOELLIG

C'est le soulagement à la Direction fribourgeoise de la sécurité et de la justice (DSJ), mais aussi, par extension, dans les dicastères de justice des 21 autres cantons suisses qui confient à un service administratif la tâche de statuer sur les demandes de libération conditionnelle et de levée de mesures thérapeutiques. Dans un arrêt du 14 février, le Tribunal fédéral (TF) donne raison à l'Etat de Fribourg en admettant la légitimité de son Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP) à statuer sur les requêtes émanant de justiciables. Inutile donc de créer une nouvelle instance judiciaire ad hoc.

La DSJ s'est félicitée hier de cette décision, qui entérine la pratique cantonale. Celle-ci avait été contestée par un détenu multirécidiviste - il avait notamment tenté, en janvier 2008, de violer une fillette de dix ans dans les escaliers du Guintzet, à Fribourg - qui s'était vu refuser sa demande de libération conditionnelle. Le Tribunal cantonal fribourgeois (TC) lui avait donné raison, estimant que le SASPP, en tant qu'unité administrative subordonnée à la DSJ, n'avait pas l'indépendance suffisante pour être considéré comme une «autorité judiciaire». Or seule une telle autorité peut, selon la Constitution

fédérale et la Convention européenne des droits de l'homme, se prononcer sur des questions de libération conditionnelle.

Admettant un recours du Ministère public fribourgeois (auquel s'étaient associés la DSJ et le Conseil d'Etat), le TF a au contraire estimé que le SASPP est compétent en première instance tant qu'il existe une voie de recours avec plein pouvoir d'examen devant une autorité judiciaire. Ce qui est le cas en l'occurrence, puisque le détenu a pu s'adresser au TC.

Avant de rendre ses décisions, le SASPP prend en outre l'avis d'une Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de dangerosité, au sein de laquelle siègent un procureur, un président de tribunal, le directeur de Bellechasse, le chef du Service de probation, un psychiatre et un psychologue-psychothérapeute, avait expliqué dans ces colonnes le chef du DSJ Erwin Jutzet («LL» du 4 octobre 2012).

Le détenu concerné par cette procédure avait éclopé de cinq ans de prison et d'un placement thérapeutique en milieu fermé pour contrainte sexuelle, actes d'ordre sexuel sur une enfant et tentative de viol. Réfractaire à toute thérapie, il présentait, lors de l'évaluation de son cas en 2012, un fort risque de récidive. I

## SENSIBILISATION

# Son nounours à l'hôpital

## CLAUDE-ALAIN GAILLET

Les peluches «malades» ou «blesées» peuvent prendre rendez-vous à l'Hôpital cantonal pour se faire soigner entre le jeudi 7 et le samedi 9 mars. Elles y seront reçues par des étudiants en médecine de l'Université de Fribourg. Et le traitement qui leur sera administré sera expliqué à leurs grands compagnons humains, des enfants entre 4 et 7 ans.

L'Hôpital des nounours, comme s'appelle cette opération, est reconduit pour la troisième fois. L'action a pour but de familiariser les petits avec le milieu hospitalier. Souvent méconnu des bambins, le monde de l'hôpital peut les inquiéter. En soignant leurs peluches, de manière ludique, les docteurs en herbe dramatisent la prise en charge hospitalière. Les enfants pourront aussi s'informer en suivant un parcours didactique comprenant plusieurs postes. Une am-

balance sera également sur place et une ambulancière expliquera aux enfants le rôle des premiers secours et ce qu'il faut faire en cas d'urgence.

Les premières éditions de l'Hôpital des nounours ont été «très appréciées» des petits, indique l'Hôpital fribourgeois (HFR) dans un communiqué. Quelque 360 enfants sont attendus en fin de semaine. Mais les places sont limitées à une vingtaine de «patients» par heure. Pour amener son doudou en consultation, il faut donc s'inscrire, sur le site [www.tbs-hdn-fribourg.ch](http://www.tbs-hdn-fribourg.ch). Plusieurs classes primaires et enfantines sont déjà inscrites pour le jeudi et le vendredi. L'action se déroule entre 8h30 et midi, et entre 13h et 16h.

Bilingue, la manifestation est soutenue par l'association suisse des étudiants en médecine et par l'HFR. I

> Inscript.: [www.tbs-hdn-fribourg.ch](http://www.tbs-hdn-fribourg.ch)

## PUBLICITÉ

Conseiller avec enthousiasme.

Gérald Sallin,  
fan de football et conseiller à la clientèle enthousiaste.

Notre engagement n'est pas seulement professionnel, mais se prolonge également durant notre temps libre: 026 347 45 60. Banque Coop, 35, rue de Romont, Fribourg

fair banking  
banque coop

## FUSIONS

# Nouvelle prestation pour les communes

## CLAUDE-ALAIN GAILLET

L'Association des communes fribourgeoises (ACF) offre une nouvelle prestation à ses membres qui envisagent de fusionner. Elle met à disposition une documentation permettant une analyse complète d'un projet de fusion, ainsi que des chefs de projet, communique-t-elle.

Les communes francophones qui souhaitent se faire accompagner durant cette phase d'étude, peuvent ainsi recourir aux services de Micheline Guerry, secrétaire de l'ACF, ou du syndic de Bulle Philippe Menoud, ou encore de la

conseillère communale de Châtonnaye Corine Cudré-Mauroux. Pour les communes alémaniques, le syndic de Morat Christian Brechbühl est à disposition, indique Albert Bachmann, président de l'ACF. Chacun de ces quatre consultants peut faire valoir une expérience en matière de fusion. Cette prestation à la carte est facturée 90 francs de l'heure pour le soutien fourni par les consultants (déplacements non compris). Elle s'autofinance de cette manière. «Cette offre ne prend pas parti pour ou contre la politique de fusion, démarche qui doit rester volon-

taire», précise l'ACF dans son communiqué.

Quant aux documents élaborés pour guider la démarche de fusion, ils permettent d'établir un inventaire de la situation et fournissent «tous les éléments nécessaires à une prise de position objective sur le projet de fusion et à répondre aux questions que se posent les citoyens invités à s'exprimer sur une réunion de leurs communes, que ce soit dans un premier temps en vote consultatif, ou en votation populaire. Un grand nombre des 165 communes du canton examinent

actuellement l'opportunité de fusionner, à la suite des plans de fusion présentés l'an dernier par les préfets. Dans ce contexte, l'ACF répond ainsi à une demande. Sa nouvelle prestation est un produit 100% original, estampillé Fribourg.

Le phénomène des fusions de communes n'étant pas propre à Fribourg, d'autres cantons ont-ils manifesté de l'intérêt pour le mode d'emploi fribourgeois? «Non, pas encore. On vient juste d'informer tous nos membres de cette nouvelle prestation», répond le président de l'ACF. I